

effet, elle a organisé des cours publics et gratuits qu'elle complètera d'année en année. Ses projets pour l'avenir méritent une mention spéciale : création d'une bibliothèque où ouvriers, chefs d'atelier, etc... trouveront les renseignements les plus complets sur leur métier, leur art ou leur industrie ; établissement d'un laboratoire de chimie, d'un cabinet de physique et d'une collection de minéraux où professeurs et élèves mettront en pratique les données théoriques des cours.

Plus tard, quand les ressources du Monument National le permettront, des ateliers de jour seront ouverts en sus des cours du soir, de manière à donner l'enseignement pratique le plus complet à ceux qui voudront étudier leur métier.

Malheureusement, la Société St Jean-Baptiste est peu encouragée dans son œuvre par les pouvoirs publics ; elle supporte à elle seule tout le fardeau. La province de Québec lui a alloué, il est vrai, une somme de \$2,500 l'an dernier ; mais ce n'est pas avec un si minime secours qu'elle peut donner suite sans retard aux projets que nous venons d'énumérer. Notre municipalité qui n'a jamais su où trouver un sou pour doter la ville d'une bibliothèque publique, n'en a pas trouvé davantage pour aider une Association à ses débuts dans une œuvre qui aurait dû depuis longtemps recevoir l'attention des gens de l'hôtel de ville. Il est temps encore de bien faire et nous souhaitons que les échevins de notre municipalité ne seront pas les derniers à encourager une œuvre méritoire entre toutes.

Les détails de l'emprunt du gouvernement fédéral à Londres sont maintenant connus. L'emprunt a été fait dans d'excellentes conditions ; l'ensemble des soumissions acceptées donne une moyenne de £91 10s 5d par titre de rente 2½ p. c. ce qui équivaut à 2.73 p. c. au pair.

Notre crédit au dehors est excellent et il ne saurait guère en être autrement puisque le Canada a toujours rempli ses obligations envers ses créanciers et que ses ressources se développent chaque jour davantage.

Un fait digne de remarque, c'est que nos banques ont trouvé dans cet emprunt l'emploi d'une partie des fonds dont leurs caisses regorgent. Nous avons vu figurer avec plaisir, parmi les banques souscripteurs à l'emprunt, les noms de deux banques canadiennes. Leurs actionnaires et leurs déposants ne pour-

ront pas leur reprocher de mal placer leurs fonds ; ils pourront et devront même les féliciter du concours qu'elles ont apporté au succès de l'emprunt et d'avoir jeté les jalons d'un taux d'intérêt réduit pour notre dette.

Car après un pareil succès, le gouvernement manquerait à son devoir s'il ne songeait pas à diminuer les charges qui pèsent sur nos têtes en préparant la conversion de notre dette. Le moment nous semble plus propice que jamais.

Les résultats mêmes de l'emprunt ne font l'objet d'aucune discussion, tous, bleus et rouges, admettent qu'il est un véritable succès. Mais la nécessité de l'emprunt est, au contraire, l'objet de critiques intéressées. L'esprit de parti est toujours en éveil, il ne désarme jamais, on le voit encore apparaître dans cette question de l'emprunt.

" Considéré au point de vue de la morale, dit un journal d'en bas, l'emprunt de \$10,000,000 constitue un véritable scandale, quoique matériellement parlant il soit un succès."

Pendant les luttes électorales, les deux partis ennemis ont promis aux électeurs tout ce qu'ils leur demandaient, on sait combien les électeurs sont exigeants à ce moment là— il fallait ou refuser ce qui signifiait la perte de la bataille ou bien promettre ce qui pouvait aider à la victoire. Les deux partis ont promis, répétons-nous ; celui qui a décroché la timbale n'avait d'autre alternative que de s'exécuter ou de ne pas tenir ses engagements. Le gouvernement semble vouloir les tenir, il n'y a donc pas là de scandale ; d'autant plus qu'on n'est pas encore parvenu à occuper les ouvriers sans leur donner un salaire.

Il fallait donc de l'argent, le gouvernement en a emprunté, pense-t-on qu'il pouvait donner du travail, faire des dépenses nouvelles et en dehors des dépenses courantes sans recourir à l'emprunt ? Chose curieuse, tout le monde est toujours prêt à indiquer au gouvernement un sujet, une occasion de dépenses. Chaque ville, chaque village veut sa part de patronage. Mais aussitôt que le gouvernement se met en mesure d'obtenir l'argent pour satisfaire aux demandes et aux réclamations, on voit ceux-là mêmes qui étaient les plus exigeants dans leurs revendications crier le plus fort contre les emprunts.

Il y aurait scandale si le gouvernement dépensait l'argent emprunté pour d'autres fins que celles qui ont motivé l'emprunt ou bien encore si

l'argent était employé en travaux inutiles ou si les travaux étaient payés au-dessus de leur valeur. Dans le cas contraire, il est déraisonnable de crier au scandale.

C'est en hommes d'affaires, qu'il nous faut considérer les dépenses et les emprunts du gouvernement. Les critiques faites dans le seul but de critiquer n'ont aucune portée.

LA NAVIGATION ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL

La chambre de commerce de Québec a eu, la semaine dernière, une assemblée générale. On y a traité bien des questions, cela va sans dire, même des questions très importantes pour Québec, Montréal et même le pays tout entier.

On n'y va pas de main-morte à Québec, on vous y tranche les questions de chemin de fer, de fret, de navigation, etc., etc., tout d'une bouchée.

Très entreprenants les membres de la Chambre de Commerce. Pour nous, nous le serons moins qu'eux et au lieu d'embrasser plusieurs questions à la fois, nous ne traiterons de notre côté, pour aujourd'hui, que celle qui tient tant à cœur aux Québécois, la navigation entre Québec et Montréal.

Avant tout, voici la partie du compte-rendu officiel de la séance qui a trait à la question de navigation entre Québec et Montréal ; c'est à cette partie que nous désirons consacrer quelques réflexions.

" Les membres de la Chambre ont sans doute appris par les journaux que la navigation entre Québec et Montréal a été tout dernièrement marquée par plusieurs accidents désastreux. Dans certains cas, il y a eu avaries et pertes très sérieuses

" Ces accidents vont tout naturellement remettre plus vivement que jamais sur le tapis la question du creusement et de l'élargissement du chenal.

" Si les autorités se décident à ordonner ces travaux, comme il n'y a qu'une ville dans le pays qui soit directement intéressée à ce qu'ils s'accomplissent, c'est bien l'opinion du Conseil que les frais qu'ils eût ront retombent sur la ville et le district qui sont appelés exclusivement à en bénéficier et ne soient pas imposés tôt ou tard, par quelque législation extraordinaire, sur tous les contribuables de la Confédération.

" C'est en outre, l'opinion du Conseil que auparavant d'assumer ou d'encourager pareille dépense le gouvernement doit s'assurer avec le plus grand soin quels seront les résultats pratiques du creusement et de l'élargissement du chenal au double point de vue de la navigation du fleuve entre Montréal et Québec et du génie civil.

" S'il n'y avait pas de port d'été dans le haut du St-Laurent, on pourrait probablement tenter une expérience fort coûteuse. Mais, ici, à Québec, presque